



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 31 Mars 2021**

COMMUNE
DE
PLAN-de-CUQUES
(Bouches du Rhône)

Conseillers en exercice : 33
Présents : 33
Votants : 33

Date convocation :
25 Mars 2021
Date affichage ordre du jour :
25 Mars 2021

21/030/DELIB.011

Objet :

Convention d'objectifs
Du HBPC 2021

L'an deux mille vingt et un le **31 Mars 2021 à 18h00**, le Conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué le **25 Mars 2021**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, **eu égard à la crise sanitaire du COVID-19 à la maison de la jeunesse, Rue Georges Clémenceau à Plan-de-Cuques**, sous la présidence de **M. Laurent SIMON Maire**.

Étaient présents : Mmes MM : SIMON, CAVIN, BONANNO, PIRAS-LACROIX, NICHANIAN, TENAGLIA, DURAND, GERBAL, GARGUILO, GERMAIN, BECCARI, MILANI, CIARAMELLA, GIRAUD, MALLEGOL, LE MARTELLOT, ATTALI, PERRIN, JASSEM, CESSOU, KLEIN, FOLIOT, FARINA, CHATEL, VOGT, ARMAND, CIGNA, GIUDICELLI, SIMOND, DONATI, NOEL, BARRET, JAYNE

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Absents avec pouvoir : -

Mme Mathilde CAVIN a été désigné(e) secrétaire de séance

En application de la loi 2000-321 du 12 Avril 2000 et de son décret d'application n° 2001-495 du 06 Juin 2001, une convention d'objectifs doit obligatoirement être signée pour les associations qui perçoivent des subventions supérieures ou égales à 23.000,00 euros par an.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- De l'autoriser à signer la Convention d'objectifs du H.B.P.C.

VOTE : UNANIMITÉ

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture
Le **02 AVR. 2021**

et publication ou notification
Du **07 AVR. 2021**

Fait et délibéré en mairie le jour mois et an que dessus
Au registre sont les signatures

Pour copie conforme en mairie le **31 Mars 2021**
Le Maire,

Laurent SIMON